

ARCHIVES CANTONALES

ACTE
Le document officiel qui scelle la «réunion à perpétuité» du Valais dans la Confédération est signé à Zurich le 4 août 1815.



Valaisan, qui t'a fait Suisse?

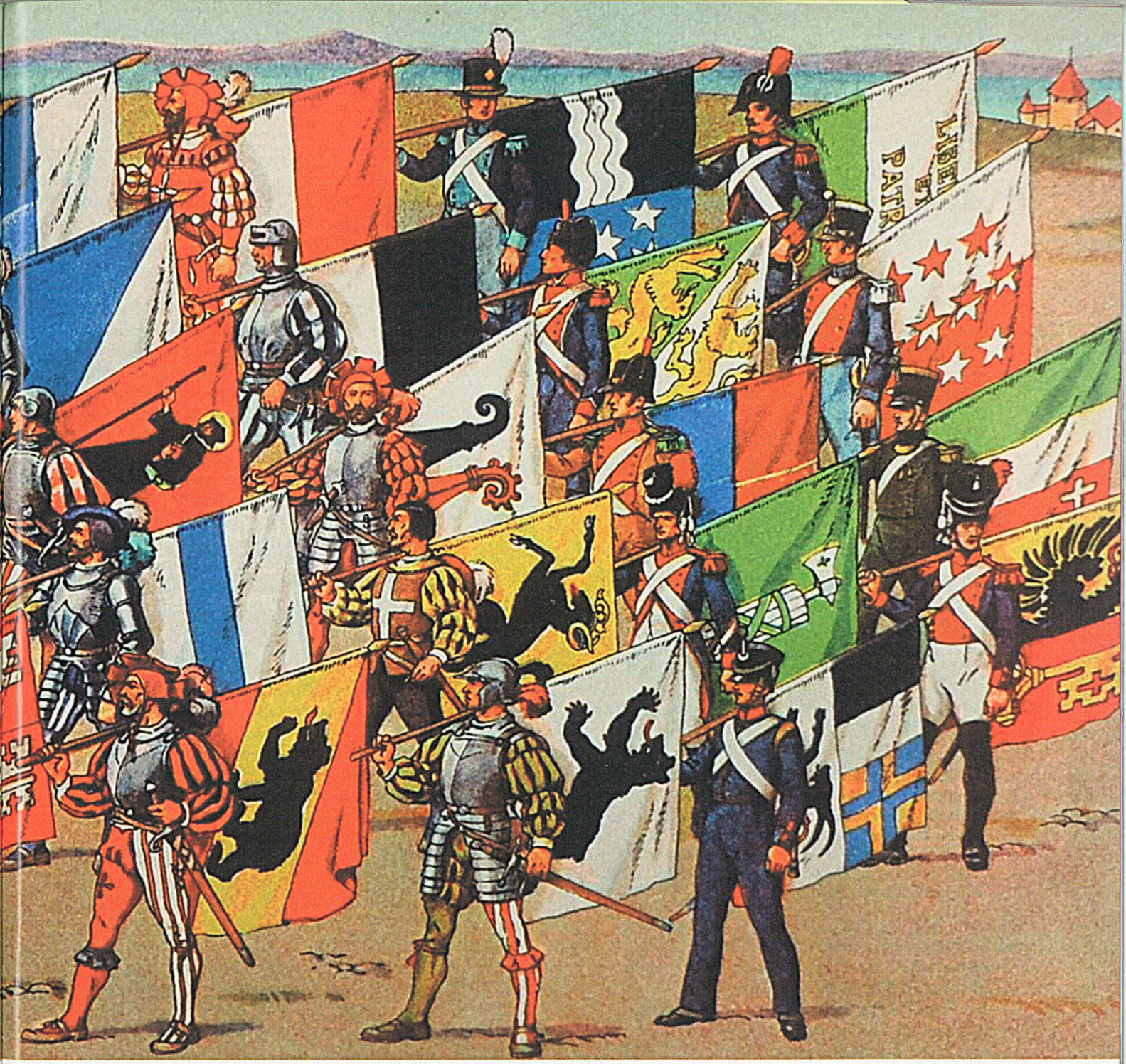
Eclairage. Le 4 août prochain, la République et canton du Valais célébrera les 200 ans de son entrée dans la Confédération. La chose n'alla pas de soi. Les Valaisans rechignèrent. Question: qui de Napoléon ou de Metternich a poussé le Valais en Suisse?

GÉRARD DELALOYE

Quand, à la suite de l'acceptation de la Lex Weber en mars 2012, quelques Valaisans ulcérés proposèrent de quitter la Suisse pour faire du Valais une république indépendante, leur colère fit sourire. Quoi! Quitter la Suisse! Et cela juste à la veille du bicentenaire de l'entrée dans la Confédération. L'idée semblait saugrenue, voire grotesque.

Si une telle hypothèse ne manque pas aujourd'hui de faire sourire, cela ne fut pas toujours le cas. Accoutumés pendant des siècles «à mener seuls leur petit ménage», en 1815 les Valaisans n'avaient pas grande envie d'être Suisses. Ils se sentaient bien chez eux. Du point de vue de l'histoire, cela n'a rien de surprenant: avec les Grisons, le Valais ne compte-t-il pas parmi les deux Etats séculairement structurés à être entrés tardivement dans la Confédération? Les bouleversements révolutionnaires et napoléoniens lui passèrent dessus comme l'eau sur les plumes d'un canard. Ils n'ont pas changé d'un iota sa géographie. Et, s'ils ont secoué les institutions et multiplié les régimes politiques *(lire encadré)*, ils n'ont guère troublé les rapports sociaux. La mise à niveau des sujets bas-valaisans majoritaires en nombre avec les maîtres haut-valaisans en matière de droits politiques ne modifia pas les rapports de force. Les dirigeants politiques de 1815 sont pratiquement les mêmes que ceux de 1790.

Fin 1790, au moment où les premiers (et seuls authentiques) soubresauts révolutionnaires font trembloter le pays dans la région de Monthey (il s'agit de la «bagarre» de septembre 1790 et de la conjuration des crochets de février 1791 soldée en automne par la pendaison de cinq responsables), le chef de l'Etat (grand bailli) est Valentin Sigristen. Un homme âgé de 57 ans.



Début 1798, quand, à l'exemple de leurs voisins vaudois, les habitants de Monthey, de Saint-Maurice et d'autres communes bas-valaisannes plantent les premiers arbres de la liberté et nomment des députés, Sigristen devient illico président du gouvernement provisoire. Quelques semaines plus tard, alors que ce même pays est incorporé à la République helvétique, c'est encore Sigristen que l'on retrouve comme membre du Sénat fédéral. Enfin, en 1802, après l'effondrement de l'Helvétique, lorsque le Valais redevient indépendant, le grand homme rentre en Valais pour assumer une double casquette: président de la Diète (pouvoir législatif) et conseiller d'Etat chargé des Finances! Qui dit mieux? Les exemples ne manquent pas. Ainsi, cet Antoine-Marie Augustini, politicien ambitieux et habile, qui occupera lui aussi les plus hautes charges du pays de 1798 à 1823, à travers une demi-douzaine de régimes politiques.

L'ANNEXION PAR BONAPARTE

Au moment où la modernité dite révolutionnaire le touche, le Valais est encore un Etat à proprement parler moyenâgeux, une espèce de république oligarchique patricienne mâtinée de principauté épiscopale vu le rôle joué par l'évêque de Sion. Depuis des siècles, le pouvoir politique et religieux est aux mains de quelques familles, guère plus d'une trentaine, qui se partagent les charges de l'Etat et de l'Eglise. Sujets du Haut-Valais, les Bas-Valaisans (y compris leurs aristocrates à particules!) n'ont d'autres droits que celui de s'enrôler comme mercenaires. De nombreux paysans, aussi bien dans le Haut que dans le Bas, connaissent encore le servage. C'est assez dire que les changements étaient attendus avec impatience!

Ce bref aperçu de la population nécessite en plus un bémol: les Valaisans étaient ■■■



ACTEURS Antoine-Marie Augustini 1: de 1798 à 1823, il occupe diverses charges, dont celle de grand bailli. Gaspard-Eugène de Stockalper 2: bien qu'il ait toujours défendu l'idée d'un Valais indépendant, il est l'un des signataires de l'acte de rattachement du nouveau canton du Valais à la Confédération. Le 7 août 1815, les deux délégués valaisans à la Diète fédérale, Michel Dufour 3 et Léopold de Sépibus 4, prêtent serment au Pacte fédéral au nom de la République et canton du Valais.

à l'époque fort peu nombreux, quelque 60 000 âmes tout au plus, largement analphabètes de surcroît, ce qui n'élève guère le niveau des discussions. Il est permis d'estimer que Valentin Sigristen, qui n'était pas ignare (n'écrivait-il pas en allemand et en français?), n'eut pas la perspicacité requise en matière de politique internationale pour prendre les bonnes décisions. En tout cas, en mai 1797, il ne mesure pas l'importance d'une requête présentée par deux éminents émissaires (un ambassadeur et un général) de Napoléon Bonaparte, le jeune général français de 28 ans qui vient de conquérir la Lombardie. Il sollicitait une autorisation de passage pour ses troupes à travers le Simplon afin d'abréger la route Milan-Paris.

Pour les Valaisans, la proposition est calamiteuse: le passage d'une armée dans une vallée étroite sème la misère. De plus, Sion a des engagements de neutralité avec ses alliés suisses. Sigristen ne s'engage pas directement et charge son adjoint de répondre. Ce dernier tergiverse, demande des éclaircissements, explique que le Valais doit consulter ses alliés vu l'importance de la question. L'affaire traîne: en juillet, la requête déposée à la mi-mai n'a pas encore reçu de réponse. Or Bonaparte est un homme pressé: n'a-t-il pas conquis le nord de l'Italie en sept jours? On imagine sa colère! Il change ses plans et renonce au passage du Simplon. Mais ce n'est que partie remise, le Valais est désormais dans son collimateur.

On peut dire qu'au-delà des vicissitudes politiques, le Simplon a façonné le sort du Valais selon les desiderata de Napoléon.

Le pays est provisoirement suisse en 1800 quand Bonaparte se met une deuxième fois en tête l'idée de le traverser avec une armée pour aller guerroyer en Italie. Il choisit le Grand-Saint-Bernard, mais les difficultés du franchissement du col malgré l'amabilité des chanoines lui font regretter la relative douceur des pentes et du climat du Simplon. A peine arrivé en Italie, il donne des ordres pour y commencer la construction d'une route. On peut dire que dès lors, au-delà des vicissitudes politiques, le Simplon façonne le sort du pays selon les desiderata de Napoléon. Après en avoir fait un canton de la République helvétique en 1798, il songe à lui enlever la rive gauche du Rhône pour y tracer la route puis, trouvant sans doute la solution boiteuse, toujours pour la route, il enlève le Valais aux Suisses pour l'ériger en une pseudo-république indépendante avant de l'annexer purement et simplement à l'Empire français sous le nom de département du Simplon.

DES FRANÇAIS AUX AUTRICHIENS

A la Noël 1813, Napoléon ayant renoncé à toutes ses conquêtes, les Français se retirent, immédiatement remplacés par des troupes autrichiennes agissant au nom de la coalition qui est en train de tailler en pièces le Grand Empire napoléonien. Les Valaisans se hâtent alors d'envoyer une députation de cinq de leurs nobles dirigeants chez Metternich, le chancelier autrichien qui, à Fribourg-en-Brisgau, prépare l'offensive décisive de la Sixième Coalition contre la France et du même coup son époustouflante carrière antirévolutionnaire. Nous sommes le 8 janvier 1814, la victoire n'est pas encore acquise, mais les Valaisans sont impatients de se débarrasser des oripeaux français.

Metternich leur laisse le choix entre trois possibilités: incorporation à la Suisse comme ce fut le cas pendant trois ans sous la République helvétique, république alliée des Suisses à la manière ancienne d'avant 1798, république séparée comme entre 1802 et 1810. Les Valaisans lui disent souhaiter la république séparée pour faire «leur petit ménage à part».

Jouant le jeu, Metternich leur demande de lui fournir un résumé fidèle de la Constitution valaisanne de 1802 imposée par Bonaparte et leur annonce l'arrivée prochaine d'un commissaire autrichien chargé de maintenir l'ordre en attendant que les grandes puissances aient décidé du sort du Valais. La naïveté de ces dignes aristo-

crates alpestres dut l'amuser intérieurement. En réalité, la décision était déjà prise: pas question de laisser le Simplon, la plus belle route militaire d'Europe centrale, aux mains de paysans éleveurs de chèvres et de vachettes, le Valais serait suisse.

LE 20e CANTON SUISSE

Les dix-huit mois qui suivent avant l'officialisation de la décision et la signature le 4 août 1815 de l'acte de réunion faisant du Valais le 20e canton suisse comptent parmi les plus agités de l'histoire valaisanne. La mode était alors à la restauration des anciens régimes, les oligarques haut-valaisans emmenés par le baron Gaspard-Eugène de Stockalper ne manquèrent pas de la suivre en espérant récupérer leur suzeraineté sur le Bas-Valais avec les privilèges afférents. Les conflits furent violents, le Bas menaçant la séparation, le Haut la guerre civile. Un compromis insatisfaisant fut finalement trouvé, mais l'instabilité se prolongea encore pendant des décennies.

Quelques mois plus tard, pas rancuniers, les Valaisans firent fête à Metternich qui, en route pour Venise, passa par hasard à Sion. Voyez ce qu'en dit le chancelier d'Autriche dans une lettre à sa mère du 6 décembre 1815: «La Diète du Valais était rassemblée à Sion, et c'est là que je suis tombé dans un terrible guet-apens. Pour ne pas m'arrêter à Sion, j'ai dîné à Martigny; le malheureux aubergiste nous sert à moi et à Floret [un conseiller d'ambassade, ndlr] vingt-neuf plats. J'arrive à Sion. Je trouve la députation de la Diète à l'entrée de la ville, on me traîne à l'Hôtel de Ville et on me flanque à un souper composé de douze convives et soixante-dix-neuf plats, ce qui fait bien, en compte rond, cent huit plats, en quatre heures de temps! Le Simplon, que tout le monde craint en cette saison, a été d'une bonté parfaite pour moi...» Où l'on voit que le dicton «manger comme un Valaisan» ne date pas d'aujourd'hui!

UNE ATTIRANCE POUR L'INDÉPENDANCE

Je rappelai en introduction à cet article la rage indépendantiste des opposants à la Lex Weber. Si sondages et élections avaient existé en 1815, l'adhésion du Valais à la Confédération suisse n'aurait certainement pas passé. D'ailleurs, par la suite, le Valais ne rata pas une posture de rupture par rapport à la Suisse, à commencer par la guerre civile du Sonderbund. Mais ses troupes recrutées chez les radicaux minoritaires n'arrivèrent pas à temps pour faire le coup de feu.

Cette attirance valaisanne, Haut et Bas confondus au fil des ans, pour l'indépendance (soit, en français fédéral, pour l'Alleingang doublé d'un Sonderfall) est régulièrement confirmée dans les grandes votations fédérales comme le refus des Constitutions de 1848 et de 1875.

Pour me rafraîchir la mémoire, je viens de relire la thèse d'Emile Biollay, *Le Valais en 1813-1814 et sa politique d'indépendance*, Martigny, 1970 (désormais numérisée, à disposition sur l'internet). Ecrit à l'occasion du 150e anniversaire de la réunion, l'ouvrage est sérieux et très intéressant, quoique d'un conservatisme assumé. Et soudain, dans les toutes dernières lignes, perce une nostalgie que je dirais typiquement valaisanne: «Sans doute le Valais avait appartenu jusqu'en 1802 à la famille helvétique, et l'expérience a prouvé que l'incorporation imposée par les Alliés a vraiment valu au Valais, suivant la formule de Metternich, «les avantages qui pendant des siècles avaient fait son bonheur». Mais une justification a posteriori de l'événement ouvre la porte à toutes les discussions et à toutes les hypothèses. La Savoie se réjouit aujourd'hui d'être française; mais le petit Luxembourg trouve son bonheur dans son indépendance.» ■

QUE DE RÉVOLUTIONS!

Jusqu'en 1798, pendant la République des Sept-Dizains, le canton est coupé en deux au Pont-de-la-Morge près de Sion. Le Haut majoritairement alémanique exploite le Bas francophone. De janvier à avril 1798, les révolutionnaires du Bas prennent leur revanche dans le cadre de la République valaisanne. Avril 1798-novembre 1801, Bonaparte intègre le Valais à la République helvétique, puis jusqu'en août 1802 le fait occuper militairement par l'armée française avant de le proclamer République indépendante du Valais. De 1810 à 1813, le pays est rattaché à l'Empire français sous le nom de département du Simplon. Les Autrichiens prennent la relève et occupent le Valais jusqu'à sa réunion à la Suisse le 4 août 1815. ■ GD

METTERNICH L'homme d'Etat autrichien redessine la carte de l'Europe à la faveur du traité de Vienne. Il se joue de la naïveté des délégués valaisans et leur impose sa vision des choses: pas question de laisser un col aussi stratégique que le Simplon entre des mains indépendantes.

GOOGLE



KEYSTONE

